



**Rapport annuel**

**2018**

Presque au  
**fil d'arrivée!**



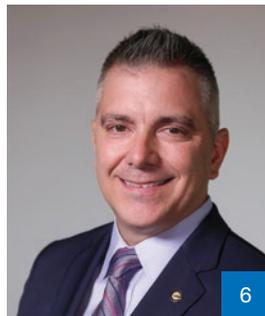
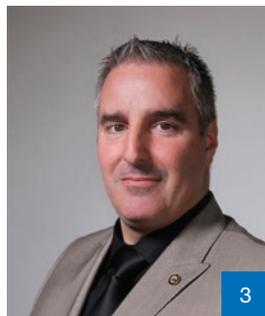
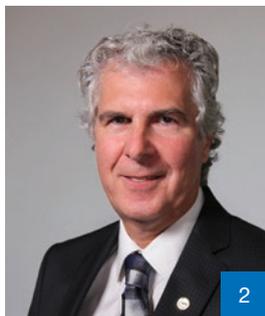




## TABLE DES MATIÈRES

Comité exécutif 2017-2018	4
Mot du président	5
Mot du directeur général	6
Faits saillants de la Direction générale	8
Bilans et faits saillants des directions	
- Direction des services techniques et SST	10
- Direction des services informatiques	11
- Direction de la qualification professionnelle	12
- Direction des affaires juridiques	13
- Direction des finances et de l'administration	14
- Direction des communications, de la formation et des partenariats	15
Rapport du trésorier	16
Rencontres des comités	18
Organigramme	19
<b>États financiers</b>	<b>21</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	22
Bilan	24
Résultats de l'exercice	25
Évolution des soldes de fonds	26
Flux de trésorerie	27
Notes complémentaires	28
Renseignements supplémentaires	34

## COMITÉ EXÉCUTIF 2017-2018



- 1 Stéphane Carrier, président
- 2 Sylvain Belley, trésorier
- 3 Marc-André Messier, secrétaire
- 4 Louis Audet, administrateur
- 5 Benoit Dallaire, administrateur
- 6 Érik Kingsbury, administrateur
- 7 Daniel Mercier, administrateur
- 8 Éric McNeil, président sortant

## MOT DU PRÉSIDENT

À l'instar de mes prédécesseurs, mon premier constat à la présidence provinciale est de réaliser à quel point ce premier mandat s'est écoulé à une vitesse impressionnante. Occuper la plus haute fonction à la Corporation m'aura aussi permis de voir sous un autre jour le travail quotidien et les grands dossiers qui interpellent le personnel de la Corporation.

D'ailleurs, ces douze derniers mois m'ont convaincu plus que jamais que les dimensions de protection du public et de champ d'exclusivité des entrepreneurs électriciens, que nous confèrent les lois du Québec, sont indissociables et qu'elles doivent être travaillées de pair.

J'ai aussi été à même de constater que 95 % des ressources de la CMEQ vont à la protection du public et à l'amélioration de la qualité des services aux membres. Je salue l'engagement de la Direction générale ainsi que celle des directions à qui revient la responsabilité d'œuvrer à la réalisation de la mission corporative et de coordonner l'avancement des dossiers.

Parlant de dossiers, je peux attester que la dernière année n'a pas été de tout repos. En effet, la plupart des dossiers pour lesquels la CMEQ a été interpellée portaient atteinte à la protection du public ou avaient un impact important sur les maîtres électriciens. Je pense à certaines dispositions du Projet de loi 162, Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau, l'adoption du Règlement sur les travaux bénévoles de construction, la lutte contre les retards de paiements, la réglementation parfois inadéquate entourant les technologies émergentes en énergie renouvelable. Dans tous ces cas, notre Corporation a réagi promptement et avec vigueur, ce qui lui a valu de se démarquer avantageusement à plusieurs reprises.

Ces différents dossiers ont nécessité de nombreuses représentations auprès d'instances gouvernementales et paragouvernementales. Il convient de prendre quelques lignes pour remercier ceux et celles auprès desquels nous avons fait des représentations et qui nous ont offert leur collaboration et qui parfois même ont supporté nos positions, notamment la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, Hydro-Québec, la Commission de la construction du Québec et la Régie du bâtiment du Québec.

Malgré ce bilan positif, il faut reconnaître que la lutte pour la protection du public et la préservation de la Loi sur maîtres électriciens ne sera jamais terminée. Les défis seront toujours présents. Dans une telle perspective quelle attitude devons-nous prendre? Je dis : persévérons ET innovons!

Même si la survie financière de la CMEQ n'est pas menacée, inspirons-nous des grands entrepreneurs, soyons proactifs. Partout et en tout temps. Il n'y a pas de question ni de dossier sans effet sur l'entrepreneur électricien, sur son marché et même sur la qualité de ses travaux.



Stéphane Carrier, président



## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



### Presque au fil d'arrivée!

L'image qui résume l'année est celle du marathonien qui sait que le fil d'arrivée sans être loin n'est pas encore à sa portée. Plusieurs dossiers très importants ont très significativement avancé et laissent entrevoir leur aboutissement. Cette perspective réjouissante n'est pas le fruit du hasard, mais la résultante de deux objectifs transversaux sur lesquels je martèle depuis mon arrivée à la direction générale, soit la cohérence dans nos représentations et la persévérance dans nos actions.

## À travers les années,

de façon plus évidente cette année, la CMEQ s'est révélée être un lanceur d'alerte. L'exemple le plus patent est le Règlement sur les travaux bénévoles de construction. Dès la première sortie du Gouvernement sur son intention d'adopter un règlement autorisant les travailleurs détenant un certificat de compétence à exécuter des travaux bénévoles, la CMEQ a communiqué avec la ministre responsable pour soulever le fait que les lois au Québec ne permettent en aucun cas d'outrepasser le recours à un entrepreneur électricien.

Quand, à la surprise de tous, le Gouvernement est allé de l'avant avec le règlement, la Corporation n'a pas hésité à porter son message dans les médias pour alerter la population et rappeler la portée des lois en vigueur au Québec faisant qu'un électricien ne pouvait de son propre chef faire des travaux d'électricité bénévolement.

La cohérence de notre message ainsi que notre persévérance ont eu pour conséquence que le site Web de la Commission de la construction du Québec (CCQ) fait spécifiquement référence aux travaux d'électricité qui doivent être exécutés par un entrepreneur licencié et invite la population à se rendre sur le site de la CMEQ où des informations pertinentes ont été mises sous la rubrique Protection du public.

Autre cas tout aussi révélateur de la crédibilité de la CMEQ : le Projet de loi 162 pour lequel la CMEQ a eu la satisfaction de voir plusieurs de ses recommandations retenues. Rappelons que le projet de loi prévoyait l'obligation pour tout entrepreneur de fournir un cautionnement d'exécution ou un cautionnement pour gages, matériaux et services. Lors de nos représentations, nous avons fait valoir le coût onéreux de cette mesure et son inapplicabilité dans un contexte de délivrance et maintien de licence. Afin d'améliorer les protections dont dispose le public, nous avons plutôt re-

commandé d'exiger des entrepreneurs la détention d'une police d'assurance couvrant la responsabilité civile. Recommandation qui a été retenue.

Ces gains témoignent de la justesse et de la pertinence de nos représentations. Et s'il m'est permis aujourd'hui de rendre compte à travers ce rapport annuel des points importants marqués par la Corporation en 2017-2018, c'est parce que je peux compter sur une équipe compétente et professionnelle qui quotidiennement travaille à démontrer que la meilleure façon d'assurer la protection du public est de préserver la Loi sur les maîtres électriciens.

Également, je ne peux passer sous silence l'importance stratégique d'être appuyé par le comité exécutif et par le président provincial.

La crédibilité de la CMEQ n'est plus à démontrer. Elle est reconnue. Notre position est cohérente et nous permet de marquer des points. De grandes avancées sont à notre portée. Continuons notre progression.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Simon Bussière'.

M<sup>e</sup> Simon Bussière, directeur général

### Ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation

En cours d'année, la CMEQ est passée de la responsabilité de la ministre responsable du Travail à celle de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation. Grâce à la collaboration efficace de la ministre Lise Thériault, plusieurs dossiers ont fort bien cheminé. Les modifications au Chapitre V – Électricité du Code de construction ont finalement été adoptées et le projet de règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres électriciens était sur le point d'être présenté au gouvernement pour approbation lors du déclenchement des élections générales.

La ministre a aussi été interpellée quant à l'inéquation entre les cotisations et les frais élevés basés sur la masse salariale imposés aux entrepreneurs électriciens et les inspections de chantiers presque inexistantes.

### RBQ

Retour à la présidence-direction générale pour Michel Beaudoin. Ayant déjà occupé ces fonctions en 2009-2012, la transition s'est déroulée efficacement. Plusieurs dossiers ont même significativement avancé, dont celui de la formation continue obligatoire.

Le niveau d'inspection des travaux d'électricité demeure toutefois inacceptable, à plus forte raison lorsqu'on considère les sommes versées à cet égard par les entrepreneurs électriciens à même leur masse salariale. Commandée par la CMEQ, une étude indépendante quant à l'inspection des travaux d'électricité au Québec et dans d'autres provinces canadiennes est en cours de réalisation.

### Hydro-Québec

La normalisation des relations amorcée en 2017 s'est poursuivie. Les relations cordiales et collaboratives ont favorisé l'avancement des travaux sur la révision de certaines procédures ainsi que le retour des formations sur la norme E.21-10, communément appelée le « Livre bleu ».

### BSDQ

C'est avec fierté que nous avons accueilli la nomination de Karl Ruel à la présidence du BSDQ et anciennement membre du comité exécutif de la CMEQ.

### Coalition contre les retards de paiement dans l'industrie de la construction

Le Québec passe en tête de peloton en innovant en devenant la première juridiction canadienne à mettre en place un projet pilote qui encadrera les paiements aux entrepreneurs parties à des contrats publics de construction. Le projet pilote engagera d'abord la *Société québécoise des infrastructures* et le *ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*. Par la suite, d'autres ministères et organismes publics seront impliqués.

Le projet pilote expérimente deux éléments qu'avait proposés la Coalition :

- 1- Un calendrier de paiements précis et obligatoire pour le donateur d'ouvrage, l'entrepreneur général ainsi que tous les sous-traitants
- 2- Le recours à un intervenant-expert, qui pourra trancher un différend dans un délai rapide afin de ne pas retarder les travaux

## Formation continue obligatoire

Amorcée en 2017, la rédaction du projet de règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres électriciens a été complétée à l'été 2018. Le déclenchement de la période électorale a suspendu les démarches pour l'adoption du règlement tant attendu.

La CMEQ entend reprendre le flambeau une fois le nouveau Gouvernement en place.

Néanmoins, il est permis de conclure à l'avancement notable de ce dossier en raison de l'excellente collaboration de plusieurs partenaires, dont la CMMTQ et la RBQ.

## Travaux bénévoles

Bien que le Gouvernement soit allé de l'avant en adoptant le *Règlement sur les travaux bénévoles de construction*, la CMEQ a marqué des points significatifs. D'abord, en rappelant sur la place publique que les lois du Québec sont sans équivoques : pour l'exécution des travaux d'électricité, bénévoles ou non, le recours à un entrepreneur électricien est obligatoire.

Puis, en obtenant que cette mention soit clairement indiquée sur le site Web de la CCQ auquel le public est invité à se référer pour en savoir plus sur la question des travaux bénévoles. Mentionnons que le site de la CCQ réfère au site de la CMEQ où une page Web est entièrement dédiée à cette spécificité entourant les travaux d'électricité bénévoles.

## Projet de loi 162

Dans ce dossier, les représentations de la CMEQ ont contribué à améliorer le projet de loi modifiant la *Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau*.

La CMEQ n'a pas hésité à dénoncer l'idée avancée dans le projet de loi à l'effet d'exiger de tout entrepreneur un cautionnement d'exécution ou un cautionnement pour gages, matériaux et services. En lieu et place, dans l'esprit de mieux protéger le consommateur, la CMEQ a fait valoir la pertinence d'exiger de tout entrepreneur la détention d'une police d'assurance responsabilité. Ce qui a été retenu et adopté.

## Refonte de GCMEQ

C'est un bilan positif pour le développement du logiciel GCMEQ. Plusieurs mises à jour ont été livrées. À l'automne 2018, le logiciel offrira deux nouveautés : le dossier employé et un module paye intégrant de nouvelles fonctionnalités.

Le développement relatif à la mobilité de GCMEQ est également amorcé et avance rondement.

## Faits saillants

- Offre du soutien technique via des appels téléphoniques. Deuxième hausse annuelle consécutive de plus de 20 % du nombre d'appels
- Procède à la refonte du programme de prévention de la CMEQ
- Réalise la mise à jour du guide *Travailler hors tension*
- Représente l'Association canadienne des entrepreneurs électriciens (ACEE/CECA) au Comité principal du Code canadien de l'électricité
- Participe au Comité consultatif provincial sur l'électricité du Québec
- Participe aux consultations du Comité canadien sur la révision des examens pour l'obtention du sceau rouge (*Red Seal*)
- Organise huit tables régionales deux fois par année

## Bilan

La Direction des services techniques joue un rôle majeur dans le maintien des compétences et la mise à jour de la connaissance des normes et règlements en vigueur auprès des maîtres électriciens. Son expertise est appréciée à l'interne comme à l'externe pour être régulièrement consultée comme experte-conseil.

La Direction des services techniques et SST a participé aux travaux du comité paritaire qui a pour mandat de trouver et de développer des méthodes de travail sécuritaires pour les travaux à plus de 3 m du sol, plus spécifiquement lors de l'implantation ou de la rénovation d'un branchement électrique.

## Statistiques

### Formations et conférences techniques données par les conseillers techniques

	2017-2018	2016-2017
Formations en classe	41	68
Conférences de section	39	19
Conférence/formation hors CMEQ	3	2

### Appels téléphoniques pour du soutien technique

	2017-2018	2016-2017
Appels répondus	8 189	6 803

## Faits saillants

- Réalise 14 mises à jour du logiciel Gestion CMEQ relatives au *Module Paye* (consécutivement aux nouvelles conventions collectives) et à *SRC* (logiciel interne pour la gestion des membres)
- Développe le *Dossier employé* et un nouveau *Module Paye*
- Met en place *OwnCloud* (outil interne de partage de documents) et forme les utilisateurs
- Amorçe le développement relatif à la mobilité de GCMEQ
- Participe au Salon Lumen (avril 2018)
- Améliore le *Module Journal* ainsi que le lien avec les distributeurs
- Travaille à la mise en place de rapports en vue de la formation continue obligatoire

## Bilan

La Direction des services informatiques offre du soutien informatique en ligne ainsi que de la formation afin de permettre aux utilisateurs du logiciel, dont le nombre a augmenté de 5 % au cours de la dernière année, d'intégrer les nouveautés et de leur assurer un usage fluide et, si possible, sans interruption. Ainsi, 285 séances de formation ont été suivies par la clientèle au cours de l'année, dont 230 en ligne et 55 en entreprise.

## Développement de Gestion CMEQ

À la suite du sondage effectué auprès des membres au printemps dernier, nous avons pu prioriser le développement de la mobilité du logiciel GCMEQ qui représente un avantage concurrentiel pour les entrepreneurs. La première phase de développement amorcée concerne la gestion opérationnelle (planification, gestion des appels de service) et de la carte de temps. Ce travail se poursuivra au cours du prochain exercice de façon à ce que le logiciel de gestion de la CMEQ conserve ses avantages par rapport aux autres logiciels de gestion.

## Statistiques

### Formation et soutien informatique aux entreprises ayant Gestion CMEQ

	2017-2018	2016-2017
Formation assistée en ligne	394 heures	295 heures
Formation en entreprise	329 heures	451 heures
Web-formation	1 623	1 425
Appels / Courriels traités	9 404	9 955

### Clients du logiciel Gestion CMEQ

	2017-2018	2016-2017
Clients – Logiciel complet	565	552
Clients – DA/DT	819	762
Clients – Total	1 384	1 314
Postes utilisateurs	3 240	2 977

### Nouveaux clients

	2017-2018	2016-2017
Logiciel complet	42	38
Module DA/DT	118	100

## Faits saillants

- Met à jour, adapte et intègre des nouvelles versions des examens *Administration*, *Gestion de la sécurité sur les chantiers* et *Gestion projets de chantiers*
- Participe aux consultations particulières et auditions publiques concernant le projet de loi n° 162
- Saisit et met à jour les adresses courriels des membres
- Amorce les travaux de mise à jour des examens *Code de construction* et *Exécution des travaux de construction* en collaboration avec la Direction des services techniques et SST
- Participe à la consultation en vue du développement de la plateforme *Zone Entreprise* (site sécurisé dédié aux entrepreneurs pour services en ligne de la RBQ)
- Élabore de nouveaux formulaires de demande de licence d'entrepreneur

## Bilan

La Direction de la qualification professionnelle joue un rôle de premier plan auprès des futurs entrepreneurs et des entrepreneurs par le biais notamment de son équipe d'analystes et d'agentes qui, en première ligne, s'assurent du respect des conditions menant à l'obtention ou au maintien de la licence. À ce titre, elle contribue à l'atteinte de la mission fondamentale de la CMEQ : la protection du public.

## Statistiques

### Activités des comités

	2017-2018	2016-2017
Comité de qualification (dossiers étudiés)	18	11
Comité de révision (dossiers étudiés)	2	-

### Mouvements de membership / Licence de sous-catégorie 16

	2017-2018	2016-2017
Membres actifs	3 472	3 397
Membres discontinués	209	197
Admissions/Réadmissions	271	258
Examens administrés	1 035	1 044
Examens pour la sous-catégorie 16	469	486

## Faits saillants

- Obtient un jugement important de la Cour supérieure (Abdallah Bazib contre CMEQ) qui confirme que seul le maître électricien peut soumissionner pour obtenir des contrats rémunérés ou bénévoles pour l'exécution de travaux d'électricité
- Réalise la refonte du volet juridique du cours *Principes de base en gestion d'entreprise*
- Développe une conférence sur le processus disciplinaire
- Consulte les membres sur le *Code de soumission* du BSDQ et participe au comité de révision
- Donne trois conférences lors d'assemblées de section
- Participe au lancement de la *Ligne Relais-construction* contre l'inconduite, le harcèlement et l'intimidation à caractère sexuel dans l'industrie
- Collabore aux travaux du Comité sur la sécurité lors des travaux d'un branchement électrique
- Participe à la rencontre annuelle de la CNESST, région Laval-Laurentides
- Intervient auprès de différentes organisations quant au caractère réservé des travaux d'électricité (6)

## Bilan

La Direction des affaires juridiques veille à l'application de la Loi sur les maîtres électriciens et des règlements relatifs à la discipline du métier. Elle traite notamment les plaintes relatives à l'exercice illégal du métier ou à l'exécution de travaux non conformes. Elle donne des conseils juridiques aux entrepreneurs en électricité et les informe de leurs droits et obligations. Elle répond également aux questions des consommateurs.

## Statistiques

### Appels téléphoniques (membres et consommateurs)

	2017-2018	2016-2017
Appels téléphoniques	3 197	3 202

### Nombre de plaintes reçues

	2017-2018	2016-2017
BSDQ	178	224
Règlement sur la discipline des membres de la CMEQ	128	112
Exercice illégal	218	293

### Exercice illégal

	2017-2018	2016-2017
Nombre de plaintes - annonce	88	164
Nombre de plainte - travaux	130	131
Dossiers autorisés par le CPA	42	41
Dossier en réclamation d'une pénalité de 5 %	1	

## Faits saillants

- Réalise la refonte du volet administration de la formation  
*Principes de base en gestion d'entreprise*
- Révise la description de tâches pour chacun des postes
- Réalise la refonte du processus d'évaluation des postes de même que la structure salariale du personnel
- Élabore la grille *Coût horaire de la main-d'œuvre pour les chantiers des secteurs institutionnel, commercial et industriel*
- Élabore un fichier informatisé de compte de dépenses pour les officiers
- Encaisse 370 000 \$ sur la vente de parts dans le fonds Cormel, grâce à l'exécution du plan financier quinquennal

## Bilan

La Direction des finances et de l'administration a pour mission de protéger les acquis financiers des membres de la CMEQ. Elle met tout en œuvre afin de se concentrer sur cet objectif et assurer la pérennité de l'organisation dans des contextes économique et politique en constante évolution.

La Direction des finances et de l'administration œuvre à préserver la motivation et le professionnalisme chez les employés de la Corporation. La mise à jour de la structure salariale du personnel de la CMEQ est un exemple concret qui positionne l'organisation comme un employeur de choix et permet l'amélioration des services aux membres.

## Statistiques

### Service en ligne

	2017-2018	2016-2017
Nombre de paiements	2 086	1 926
Consultation de la Carte des taux horaires recommandés	19 788	20 498
Consultation de la grille Coût horaire pour les chantiers IC/I	357	N.D.
Nombre d'utilisations du Calculateur de taux personnalisé	3 542	4 624

### Service téléphonique

	2017-2018	2016-2017
Nombre d'appels reçus et redirigés	12 943	13 292

## Faits saillants

### Aux communications

- Sort un nouveau magazine : *Éclairage Québec*
- Réalise la refonte de l'*Informel*
- Développe l'*Aide-mémoire numérique*
- Développe la mention *Certifié mixité* en collaboration avec la CCQ et l'ACQ et remet les premiers certificats aux entrepreneurs électriciens (174)
- Améliore l'expérience utilisateur sur le site Web dont la page d'accueil, les formulaires d'inscription et les pages *Documents de référence*
- Tient une opération de presse et fait connaître la position de la CMEQ sur les travaux bénévoles
- Enrichit la section *Protection du public* avec la Liste d'installateurs de bornes de recharge, la Liste d'entrepreneurs *Certifiés mixité* et une page *Travaux bénévoles*
- Crée des panneaux de mise en garde aux consommateurs

### À la formation

- Collabore à la refonte des volets administration et juridique du cours *Principes de base en gestion d'entreprise*
- Réalise le dépliant *Augmenter la compétence de ses salariés aux frais du FFSIC*

### Aux partenariats

- Négocie conjointement avec la CMMTQ, l'ACQ et l'APCHQ une entente avec ESSO et SHELL en vue d'obtenir plus que 0,3 \$/litre. Signe avec Shell à 0,4 \$/litre.
- Négocie avec la CCQ en vue d'être reconnue comme fournisseur de formations pour la CCQ
- Conclut une entente de partenariat avec la CMMTQ pour offrir conjointement des cours en entrepreneuriat

## Bilan

La Direction des communications, de la formations et des partenariats collabore quotidiennement avec chacune des directions et la Direction générale afin que soit transmis de la meilleure manière et le plus efficacement tout document, information, ou invitation destinés aux membres. Elle œuvre de façon transversale à la reconnaissance du bien-fondé de la Loi sur les maîtres électriciens et voit à la promotion de la mission de protection du public de la CMEQ. Pour ce faire, elle organise des opérations de presse, développe des outils de communication et participe à des événements.

## Statistiques

### Participation des membres aux événements corporatifs

	2017	2016
Nombre de participants au congrès	360	313

### Consultation du [www.cmeq.org](http://www.cmeq.org)

	2017-2018	2016-2017
Nombre de visiteurs <a href="http://www.cmeq.org">www.cmeq.org</a>	222 054	213 587

### Participation aux formations de la CMEQ

	2017-2018	2016-2017
Participants aux formations	910	1 338
Sessions en classe	79	76
Formations en entreprise	3	13
Formations annulées	36	18



En fonction à titre de trésorier de la Corporation depuis quatre ans, je suis très heureux d'annoncer que les résultats de l'exercice terminé le 31 juillet 2018 renouent avec la croissance. En effet, tous les fonds de la CMEQ terminent l'année financière avec des bénéfices. Ces derniers permettront d'accomplir plusieurs projets qui seront au cœur du plan stratégique 2019-2022 de la CMEQ.

### Les réalisations 2017-2018

Il est important de mentionner les bons coups de la dernière année financière qui ont permis de générer ces surplus. Tout d'abord, soulignons le bon travail de la Direction des affaires juridiques sur le plan de l'exercice illégal du métier de maître électricien. Les revenus d'amendes pénales ont atteint 384 500 \$, soit 135 000 \$ de plus que budgété. Au niveau des placements, la Direction des finances et de l'administration a été en mesure de capter les variations positives des marchés boursiers et d'encaisser 370 000 \$ sur la vente de parts dans le fonds Cormel, et ce, malgré un marché volatil qui commençait l'année 2018 en forte baisse.

Par ailleurs, je trouve intéressant de citer aussi quelques investissements faits dans la dernière année qui permettront d'améliorer les services aux membres et la protection du public. En premier lieu, il y a l'embauche d'un conseiller aux sections qui a pour mission de faire le lien entre les sections régionales et le siège social de la CMEQ. La Corporation a également intégré à son équipe un deuxième programmeur informatique qui supportera le développement et l'actualisation du logiciel Gestion CMEQ. Mentionnons aussi le début des travaux pour le développement de la mobilité de GCMEQ, l'avancement du dossier de la formation continue obligatoire, la poursuite du développement d'une méthode sécuritaire de travail en hauteur, la publication du magazine *Éclairage Québec* et la distribution des affichettes de mises en garde pour les magasins à grande surface, qui sont des actions concrètes aux bénéfices de nos différentes clientèles.

## L'apport financier de l'exercice terminé le 31 juillet 2018

L'exercice financier clos au 31 juillet 2018 a permis d'augmenter l'avoir des membres d'environ 6 % et ces hausses sont présentes au sein de tous les fonds.

Plus précisément, l'avoir de ces derniers a évolué de la façon suivante :

- Fonds d'administration générale a augmenté de 382 519 \$
- Fonds des immobilisations s'est élevé de 116 380 \$
- Fonds de réserve a connu une hausse de 92 172 \$
- Fonds de cautionnement s'est accru de 78 055 \$
- Fonds de recherche et développement a augmenté de 58 079 \$
- Fonds des ressources humaines s'est élevé de 36 155 \$
- Fonds du BSDQ termine en hausse de 46 824 \$

Le total de l'avoir des membres est en croissance de 810 184 \$ et s'établit à 14 954 363 \$ au 31 juillet 2018.

## Des acquis financiers pour le futur

Plusieurs dossiers importants ont cheminé au courant du dernier exercice financier et la majorité d'entre eux devraient se concrétiser dans la prochaine année. De plus, un nouveau plan stratégique triennal sera adopté durant le futur exercice. L'avoir accumulé par les membres de la Corporation permettra de mener à bien plusieurs projets sans nuire aux finances de la CMEQ. Pour conclure, à la lumière des derniers résultats, je réitère toute ma confiance envers le personnel de la Direction des finances et de l'administration dans la gestion financière de notre Corporation. Ces gens font un travail exceptionnel avec une rigueur exemplaire. Il est important de le souligner.

Je quitte cette année mes fonctions de trésorier avec une très grande satisfaction. Ce fut un plaisir de travailler ces quatre dernières années à titre de trésorier de la Corporation avec des gens formidables.

Chers collègues, votre corporation est en très bonne santé financière et elle est entre bonnes mains.

Merci à vous tous.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Belley', written over a light blue circular stamp.

Sylvain Belley, trésorier

## RENCONTRES DES COMITÉS

### Comité d'appel

19-01-2018  
23-04-2018

### Comité d'étude des plaintes

25-08-2017  
29-09-2017  
27-10-2017  
24-11-2017  
26-01-2018  
23-02-2018  
27-04-2018  
28-06-2018

### Comité de discipline

07-09-2017 et 08-09-2017  
05-10-2017 et 06-10-2017  
02-11-2017 et 03-11-2017  
07-12-2017 et 08-12-2017  
01-02-2018 et 02-02-2018  
01-03-2018 et 02-03-2018  
05-04-2018 et 06-04-2018  
10-05-2018 et 11-05-2018  
31-05-2018 et 01-06-2018  
04-07-2018, 05-07-2018 et 06-07-2018

### Comité de qualification

21-08-2017  
18-09-2017  
20-11-2017  
15-01-2018  
19-02-2018  
12-03-2018  
16-04-2018  
14-05-2018  
11-06-2018  
09-07-2018

### Comité de révision du Code du BSDQ

13-07-2018

### Comité de révision

06-12-2017

### Comité de surveillance des finances

15-09-2017  
17-11-2017  
09-03-2018  
01-06-2018

### Comité des candidatures et des élections

02-10-2017

### Comité exécutif

22-09-2017  
19-10-2017  
21-10-2017  
30-11-2017  
09-02-2018  
22-03-2018  
04-05-2018  
14-06-2018

### Comité Hydro-Québec et autres distributeurs

04-10-2017  
28-02-2018

### Comité informatique

28-09-2017  
22-05-2018  
11-07-2018

### Conseil provincial d'administration

20-10-2017  
01-12-2017  
23-03-2018  
15-06-2018

### HQ-CMEQ Tables régionales

16-08-2017 Montmorency à Québec  
23-08-2017 Montréal à Montréal  
24-08-2017 Laurentides à Gatineau  
25-08-2017 Laurentides à Rouyn

30-08-2017 Laurentides à Laval  
08-09-2017 Richelieu à Saint-Bruno  
25-09-2017 Est du Québec  
à Rimouski  
26-09-2017 Est du Québec  
à Bonaventure  
04-04-2018 Montmorency à Québec  
09-04-2018 Laurentides à Gatineau  
11-04-2018 Montréal à Montréal  
17-04-2018 Laurentides à Laval  
20-04-2018 Richelieu à Saint-Bruno  
27-04-2018 Laurentides à Val-d'Or  
01-05-2018 Est du Québec  
à Rimouski  
02-05-2018 Est du Québec  
à Bonaventure

### Sous-comité professionnel électricien du CFPIC

03-10-2017  
30-01-2018  
22-03-2018

### Sous-comité régional du CFPIC

06-09-2017 Montréal  
06-09-2017 Québec  
07-09-2017 Gaspésie  
12-09-2017 Mauricie  
12-09-2017 Saguenay  
13-09-2017 Côte-Nord  
14-09-2017 Estrie  
19-09-2017 Nunavik  
20-09-2017 Abitibi-Témiscamingue  
21-09-2017 Outaouais

### Table de lutte contre l'exercice illégal du métier de maître électricien

18-09-2017  
09-04-2018

---

En date du 31 juillet 2018



Corporation  
des maîtres électriciens  
du Québec

**DIRECTION GÉNÉRALE  
ET VICE-PRÉSIDENTE  
EXÉCUTIVE  
M<sup>e</sup> Simon Bussièrè**

Direction générale adjointe  
et secrétariat général  
**M<sup>e</sup> Julie Senécal**

Direction de la  
gestion de projets  
**M<sup>e</sup> Marlène Carrier**

Gestionnaire  
de l'immeuble  
**Sylvain Landry**

Secrétaire  
de direction  
**Suzanne Dufort**

Conseiller aux sections  
**Francis Paquet**

Direction des services  
techniques et SST  
**Michel Bonneau**

Ingénieur  
conseiller technique  
**Imed Laouini**

Conseiller technique  
**Charles Alexandre  
Larin**

Conseiller technique  
**Jean-René  
Jeannotte**

Conseiller technique  
et SST  
**André Lavergne**

Direction des finances  
et de l'administration  
**Kevin Lavigne**

Coordonnateur  
**Cédric Gérard**

Adjointe de direction  
**Louissette  
Brousseau**

Réceptionniste  
**Anaïs Mauro**

Direction des  
affaires juridiques  
**M<sup>e</sup> Marie-Anne  
Polonia**

Avocate  
**M<sup>e</sup> Bianca Turgeon**

Avocat  
**M<sup>e</sup> Guerlain Casimir**

Avocate  
**M<sup>e</sup> Marina Vachon**

Enquêtrice  
**Isabelle Béland**

Enquêteur  
**Fouad El-Jebrine**

Adjointe juridique  
**Francine Guérin**

Adjointe juridique  
**Geneviève Bradet**

Direction des  
communications,  
de la formation et  
des partenariats  
**Danielle Dumas**

Coordonnatrice  
**Fanny Auriol**

Rédacteur en chef  
des publications  
**Michel Sormany**

Intégrateur  
multimédia  
**Benjamin Lachkar**

Conseillère  
aux communications  
**Marie-Josée  
Cloutier**

Agente de promotion  
à la formation  
**Louise Lemieux**

Technicienne  
en administration  
**Guyline Roy**

Direction de la  
qualification  
professionnelle  
**M<sup>e</sup> Fiorina Posteraro**

Coordonnatrice  
**Nathalie Godon**

Analyste sénior  
**Diane Lafortune**

Analyste  
**Isabelle Landry**

Analyste  
**Nadine Spicer**

Analyste  
**Lise Dalcourt**

Agente de bureau  
**Caroline Jérôme**

Agente de bureau  
**Sonia Bariviera**

Agente de bureau  
**Jennifer Escobar**

Direction des services  
informatiques  
**Nathalie Veilleux**

Coordonnateur  
**Claude Poufong**

Conseiller en  
comptabilité  
informatisée  
**Denis Paquette**

Conseiller en  
comptabilité  
informatisée  
**Andrei Lonescu**

Conseiller en  
comptabilité  
informatisée  
**Tien Nguyen**

Technicienne en  
administration  
**Diane St-Hilaire**

Technicien en  
informatique  
**Gilbert Soupraya**

Programmeur-  
analyste  
**François Thibault**

Programmeur-  
analyste  
**Gabriel Doyon**

Effectif actuel : 48 employé(e)s  
Organigramme en date du 31 juillet 2018



# États financiers

---



### **Aux membres du conseil provincial de : CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2018, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC au 31 juillet 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Le Groupe Belzile Tremblay Inc.*<sup>1</sup>

Montréal,

Le 21 septembre 2018

---

<sup>1</sup> Par : CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108235.

# BILAN - 31 JUILLET 2018

								2018	2017
	Fonds d'administration €	Fonds des immobilisations €	Fonds de réserve €	Fonds de cautionnement €	Fonds de recherche et de développement €	Fonds des ressources humaines €	Fonds BSDQ €	Total €	Total €
<b>ACTIF</b>									
<b>COURT TERME</b>									
Encaisse	820 630	-	-	-	-	-	-	<b>820 630</b>	779 640
Placements temporaires (note 5)	3 962 507	-	-	-	-	-	-	<b>3 962 507</b>	3 684 679
Débiteurs (note 6)	948 364	-	-	-	-	-	-	<b>948 364</b>	848 623
Stocks	39 893	-	-	-	-	-	-	<b>39 893</b>	70 158
Qualification payée d'avance	867 933	-	-	-	-	-	-	<b>867 933</b>	851 245
Charges payées d'avance	290 117	-	-	-	73 334	-	-	<b>363 451</b>	323 654
À recevoir des autres fonds, sans intérêt	-	-	-	1 446 852	857 553	190 443	-	-	-
	<u>6 929 444</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 446 852</u>	<u>930 887</u>	<u>190 443</u>	<u>-</u>	<b><u>7 002 778</u></b>	<u>6 557 999</u>
PLACEMENTS (note 7)	555 639	-	4 177 682	-	-	-	-	<b>4 733 321</b>	4 597 012
PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (note 8)	-	-	-	-	-	-	2 435 942	<b>2 435 942</b>	2 389 118
CHARGE PAYÉE D'AVANCE	-	-	-	-	122 221	-	-	<b>122 221</b>	195 556
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	-	3 521 327	-	-	440 810	-	-	<b>3 962 137</b>	3 897 759
ACTIF INCORPOREL (note 9)	-	231 935	-	-	-	-	-	<b>231 935</b>	231 793
	<u>555 639</u>	<u>3 753 262</u>	<u>4 177 682</u>	<u>-</u>	<u>563 031</u>	<u>-</u>	<u>2 435 942</u>	<b><u>11 485 556</u></b>	<u>11 311 238</u>
	<u>7 485 083</u>	<u>3 753 262</u>	<u>4 177 682</u>	<u>1 446 852</u>	<u>1 493 918</u>	<u>190 443</u>	<u>2 435 942</u>	<b><u>18 488 334</u></b>	<u>17 869 237</u>
<b>PASSIF</b>									
<b>COURT TERME</b>									
Créditeurs (note 11)	491 677	-	-	-	-	-	-	<b>491 677</b>	586 115
Produits reportés	2 665 616	-	-	-	-	-	-	<b>2 665 616</b>	2 635 480
Dû aux autres fonds, sans intérêt	2 494 848	-	-	-	-	-	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	-	-	-	-	132 217	-	-	<b>132 217</b>	127 046
	<u>5 652 141</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>132 217</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<b><u>3 289 510</u></b>	<u>3 348 641</u>
DETTE À LONG TERME (note 12)	-	-	-	-	244 461	-	-	<b>244 461</b>	376 417
	<u>5 652 141</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>376 678</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<b><u>3 533 971</u></b>	<u>3 725 058</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>									
Investis en immobilisations	-	3 753 262	-	-	-	-	-	<b>3 753 262</b>	3 636 882
Affectations d'origine interne	-	-	4 177 682	1 446 852	1 117 240	190 443	-	<b>6 932 217</b>	6 667 756
Affectations d'origine externe	-	-	-	-	-	-	2 435 942	<b>2 435 942</b>	2 389 118
Non grevés d'affectations	1 832 942	-	-	-	-	-	-	<b>1 832 942</b>	1 450 423
	<u>1 832 942</u>	<u>3 753 262</u>	<u>4 177 682</u>	<u>1 446 852</u>	<u>1 117 240</u>	<u>190 443</u>	<u>2 435 942</u>	<b><u>14 954 363</u></b>	<u>14 144 179</u>
	<u>7 485 083</u>	<u>3 753 262</u>	<u>4 177 682</u>	<u>1 446 852</u>	<u>1 493 918</u>	<u>190 443</u>	<u>2 435 942</u>	<b><u>18 488 334</u></b>	<u>17 869 237</u>

# RÉSULTATS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018

	2018							2017	Budget 2019 (non audité)	
	Fonds d'administration générale \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de réserve \$	Fonds de cautionnement \$	Fonds de recherche et de développement \$	Fonds des ressources humaines \$	Fonds BSDQ \$	Total \$	Total \$	Total \$
<b>PRODUITS</b>										
Admissions et cotisations	2 614 845	-	-	149 533	-	-	-	<b>2 764 378</b>	2 674 821	2 849 325
Qualification professionnelle	853 668	-	-	-	-	-	-	<b>853 668</b>	835 556	852 690
Salon MCEE	-	-	-	-	-	-	-	-	265 972	265 000
Magazine Électricité Québec	272 611	-	-	-	-	-	-	<b>272 611</b>	300 731	285 000
Formation et publications	368 582	-	-	-	-	-	-	<b>368 582</b>	501 908	799 341
Communications et partenariats	337 007	-	-	-	-	-	-	<b>337 007</b>	324 729	340 135
Services informatiques	-	-	-	-	974 333	-	-	<b>974 333</b>	919 443	1 060 265
Amendes	668 016	-	-	-	-	-	-	<b>668 016</b>	512 300	502 450
Services techniques	108 509	-	-	-	-	-	-	<b>108 509</b>	51 058	25 000
Congrès	210 997	-	-	-	-	-	-	<b>210 997</b>	207 639	211 250
Subventions pour formation et prévention	176 116	-	-	-	-	-	-	<b>176 116</b>	173 704	175 000
Autres revenus	48 339	-	-	-	-	-	-	<b>48 339</b>	47 282	-
Location de locaux	60 000	-	-	-	-	-	-	<b>60 000</b>	75 300	63 000
Gain réalisé sur placements	11 263	-	67 730	-	-	-	-	<b>78 993</b>	36 803	-
Gain non réalisé sur placements	141 620	-	394 442	-	-	-	-	<b>536 062</b>	206 472	-
Revenus de placements	102 871	-	-	-	-	-	-	<b>102 871</b>	85 152	115 500
	<b>5 974 444</b>	-	<b>462 172</b>	<b>149 533</b>	<b>974 333</b>	-	-	<b>7 560 482</b>	<b>7 218 870</b>	<b>7 543 956</b>
<b>CHARGES</b>										
Direction générale	1 206 801	-	-	-	-	-	-	<b>1 206 801</b>	1 070 241	1 185 870
Finances et administration	687 251	-	-	-	-	-	-	<b>687 251</b>	566 460	943 207
Communications, formation et partenariats	1 229 157	-	-	-	-	-	-	<b>1 229 157</b>	1 432 126	1 700 982
Services informatiques	-	-	-	-	846 795	-	-	<b>846 795</b>	728 030	954 285
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	17 599	-	-	<b>17 599</b>	23 181	12 167
Qualification professionnelle	822 553	-	-	-	-	-	-	<b>822 553</b>	807 926	824 145
Affaires juridiques	818 141	-	-	-	-	-	-	<b>818 141</b>	838 324	859 240
Services techniques et SST	637 941	-	-	-	-	-	-	<b>637 941</b>	666 634	664 235
Dépenses locatives	-	-	-	-	-	-	-	-	54 832	-
Prime de cautionnement	-	-	-	23 200	-	-	-	<b>23 200</b>	23 200	23 200
Versement de réclamations	-	-	-	-	-	-	-	-	22 918	-
Dépenses de cautionnement	-	-	-	48 278	-	-	-	<b>48 278</b>	43 870	63 065
Radiation et provision d'amendes	151 500	-	-	-	-	-	-	<b>151 500</b>	129 682	-
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	-	256 046	-	-	51 860	-	-	<b>307 906</b>	270 930	306 860
Radiation de l'actif incorporel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 098 407	-
	<b>5 553 344</b>	<b>256 046</b>	-	<b>71 478</b>	<b>916 254</b>	-	-	<b>6 797 122</b>	<b>8 776 761</b>	<b>7 537 256</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT</b>	<b>421 100</b>	<b>(256 046)</b>	<b>462 172</b>	<b>78 055</b>	<b>58 079</b>	-	-	<b>763 360</b>	<b>(1 557 891)</b>	<b>6 700</b>
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DU BSDQ (note 8)	-	-	-	-	-	-	46 824	<b>46 824</b>	59 314	-
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>421 100</b>	<b>(256 046)</b>	<b>462 172</b>	<b>78 055</b>	<b>58 079</b>	-	<b>46 824</b>	<b>810 184</b>	<b>(1 498 577)</b>	<b>6 700</b>

## ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018

								2018	2017
	Fonds d'administration €	Fonds des immobilisations €	Fonds de réserve €	Fonds de cautionnement €	Fonds de recherche et de développement €	Fonds des ressources humaines €	Fonds BSDQ €	Total €	Total €
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 450 423	3 636 882	4 085 510	1 368 797	1 059 161	154 288	2 389 118	<b>14 144 179</b>	15 642 756
Virements inter-fonds	(2 426)	372 426	(370 000)	-	-	-	-	-	-
Affectations d'origine interne	(36 155)	-	-	-	-	36 155	-	-	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	421 100	(256 046)	462 172	78 055	58 079	-	46 824	<b>810 184</b>	(1 498 577)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 832 942</b>	<b>3 753 262</b>	<b>4 177 682</b>	<b>1 446 852</b>	<b>1 117 240</b>	<b>190 443</b>	<b>2 435 942</b>	<b>14 954 363</b>	<b>14 144 179</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE - EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	810 184	(1 498 577)
Ajustements pour :		
Gain non réalisé sur placements	(536 062)	(206 472)
Gain sur cession de placements	(78 993)	(36 803)
Quote-part dans les résultats du BSDQ	(46 824)	(59 314)
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	307 906	270 930
Radiation de l'actif incorporel	-	2 098 407
	456 211	568 171
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(99 741)	346 255
Stocks	30 265	57 499
Qualification payée d'avance	(16 688)	(44 636)
Charges payées d'avance	(39 797)	(21 553)
Créditeurs	(94 438)	(185 110)
Produits reportés	30 136	(123 655)
	265 948	596 971
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation des certificats de placements et du compte d'épargne	(250 021)	99 640
Acquisition de placements de fonds	-	(400 000)
Produit de cession de placements de fonds	450 939	390 204
Charges payées d'avance à long terme	73 335	73 336
Acquisition d'immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	(372 426)	(739 455)
	(98 173)	(576 275)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(126 785)	(207 458)
	(126 785)	(207 458)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	40 990	(186 762)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	779 640	966 402
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	820 630	779 640

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

## NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Corporation, fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3), est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

Le but de la Corporation est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres en vue d'assurer au public une plus grande sécurité, de réglementer leur discipline et leur conduite dans le métier, de faciliter et d'encourager leurs études, de leur permettre de discuter des questions les intéressant et de rendre à ses membres en général tous les services dont ils peuvent avoir besoin.

## NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisations d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

### Comptabilisation des produits et produits reportés :

La Corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements autres que les placements du fonds de réserve sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés, car ceux-ci servent au financement des charges d'opérations courantes. Pour les revenus de cotisations annuelles de base,

ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'adhésion est en vigueur. Pour les revenus de services informatiques, ils sont constatés lors de la facturation. Pour les revenus d'amendes, ils sont constatés lors du jugement de la cour ou lors d'une décision du comité de discipline. Pour les autres principales catégories, les produits sont constatés au moment où les services ont été rendus.

Les revenus de subventions accordés à la Corporation sont assujettis à certaines conditions que la Corporation doit respecter.

Les produits reportés représentent principalement les cotisations annuelles et les droits et frais de licences perçus par anticipation.

### Comptabilité par fonds :

#### *Fonds d'administration générale :*

Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de la Corporation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

#### *Fonds des immobilisations :*

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs et les dépenses d'amortissement afférents aux immobilisations.

#### *Fonds de réserve :*

Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 4 000 000 \$.

#### *Fonds de cautionnement :*

Le fonds de cautionnement, anciennement le fonds d'indemnisation, présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 500 000 \$ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

#### *Fonds de recherche et de développement :*

Le fonds de recherche et de développement présente les activités relatives au développement de tous les modules de gestion CMEQ, tout autre développement informatique et accumule à compter de l'exercice financier 2001-2002 l'excédent des produits sur les charges des opérations de gestion CMEQ.

#### *Fonds des ressources humaines :*

Le fonds des ressources humaines présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de réserve suffisant pour subvenir aux paiements éventuels des indemnités de départ (ou de décès) de ses employés comptant plus de quinze ans de service continu.

#### *Fonds BSDQ :*

Le fonds BSDQ représente la participation sans mise de fonds de la CMEQ dans l'actif net grevé d'affectations d'origine externe de cet organisme. Cette participation s'apprécie au prorata des contributions versées par les membres de la CMEQ en rapport avec l'ensemble des contributions reçues par l'organisme, déductions faites des charges.

#### **Ventilation des charges :**

Les dépenses d'opérations incluent les frais de bureau, le téléphone, les taxes d'affaires, les assurances, les frais d'audit, l'électricité, l'entretien et réparations de la bâtisse, la location de l'équipement ainsi que les dépenses informatiques. L'organisme ventile ces dépenses au prorata du nombre d'employés.

#### **Stocks :**

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### **Participation dans une coentreprise :**

La participation dans l'organisme sans but lucratif est comptabilisée à la valeur de consolidation.

#### **Immobilisations corporelles et actif incorporel :**

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Mobilier, équipement et agencement	10 %
Matériel informatique du fonds des immobilisations	25 %
Matériel informatique du fonds de recherche et de développement	10 %
Site Internet	20 %

Les immobilisations sont radiées des livres l'année suivante leur amortissement complet. Toutes subventions reçues sont comptabilisées en diminution du coût des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

#### **Dépréciation d'actifs à long terme :**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie :**

La politique de la Corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

#### **Instruments financiers :**

##### *Évaluation initiale et ultérieure*

La Corporation des maîtres électriciens du Québec évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des fonds de placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte d'épargne-placement, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus, des remises aux sections et de la dette à long terme.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des fonds indiciaires, Cormel et Sécure.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la

mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

## NOTE 3 - PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés dans les résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre informatif seulement.

## NOTE 4 - VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Un montant de 372 426 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour financer les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels. Un montant de 370 000 \$ a été transféré du fonds de réserve au fonds d'administration générale pour l'encaissement du rachat d'unités du fonds Cormel. De plus, l'organisme a affecté une somme de 36 155 \$ à son fonds des ressources humaines pour des allocations de retraite de ses employés selon ses politiques administratives.

## NOTE 5 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2018	2017
	\$	\$
<b>FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>		
Banque Laurentienne - Certificats de placements garantis, au coût après amortissement; taux variant de 1,65 % à 3,05 %	2 750 000	2 500 000
Tangerine - Compte d'épargne-placement, au coût après amortissement; taux de 0,35 %	3 615	3 594
Desjardins - Fonds indicieux, à la juste valeur	1 208 892	1 181 085
	<b>3 962 507</b>	<b>3 684 679</b>

## NOTE 6 - DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Clients	979 267	829 124
Dépréciation pour créances douteuses	(69 494)	-
Avances sur dépenses	1 000	1 000
Intérêts courus	37 591	18 499
	<b>948 364</b>	<b>848 623</b>

## NOTE 7 - PLACEMENTS

	2018	2017
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE Parts du Fonds Sécure, à la juste valeur	555 639	511 502
FONDS DE RÉSERVE Parts du Fonds Cormel, à la juste valeur	4 177 682	4 085 510
	<b>4 733 321</b>	<b>4 597 012</b>

## NOTE 8 - PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

Une entente provinciale signée entre la Corporation des maîtres électriciens du Québec (*CMEQ*), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (*CMMTQ*) et l'Association de la construction du Québec (*ACQ*), a formé le Bureau des soumissions déposées du Québec (*BSDQ*).

Au 31 décembre 2017, la quote-part dans la coentreprise se définit comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Actif	3 251 653	3 550 638
Passif	815 711	1 161 520
<b>Actif net</b>	<b>2 435 942</b>	<b>2 389 118</b>
Produits	946 530	885 718
Charges	899 706	826 404
<b>Excédent</b>	<b>46 824</b>	<b>59 314</b>

## NOTE 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIF INCORPOREL

### FONDS DES IMMOBILISATIONS

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
CORPORELLES :				
Terrain	200 000	-	200 000	200 000
Bâtisse	4 540 514	1 505 157	3 035 357	2 902 470
Mobilier, équipement et agencement	431 966	216 006	215 960	235 035
Matériel informatique	174 002	103 992	70 010	67 584
	5 346 482	1 825 155	3 521 327	3 405 089
ACTIF INCORPOREL :				
Site Internet	399 451	167 516	231 935	231 793
	5 745 933	1 992 671	3 753 262	3 636 882

Au cours de l'exercice, la Corporation a radié dans ses registres comptables un montant de 69 995 \$ de coût et d'amortissement cumulé pour les actifs entièrement amortis.

### FONDS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
CORPORELLES :				
Matériel informatique	518 600	77 790	440 810	492 670

## NOTE 10 - EMPRUNT BANCAIRE

La Corporation dispose d'une marge de crédit autorisée de 250 000 \$, garantie par une hypothèque de 1<sup>er</sup> rang sur l'immeuble, au taux préférentiel plus 1 %, renégociable annuellement.

## NOTE 11 - CRÉDITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	363 589	471 102
Remises aux sections	35 834	35 042
Remises statutaires	65 897	56 877
Taxes de vente	26 357	23 094
	<b>491 677</b>	<b>586 115</b>

## NOTE 12 - DETTE À LONG TERME

	2018	2017
	\$	\$
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 12 032 \$, incluant les intérêts au taux de 4 %, échéant en avril 2021, garanti par le soutien informatique et le matériel informatique d'une valeur comptable nette de 440 810 \$	376 678	503 463
Tranche échéant à moins d'un an	132 217	127 046
	<b>244 461</b>	<b>376 417</b>

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants : 2019 : 132 217 \$; 2020 : 137 598 \$ et 2021 : 106 863 \$.

## NOTE 13 - ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé d'après des contrats de location d'équipements de bureau, de services d'hébergement et de soutien informatique échéant à différentes dates jusqu'en 2022 à verser une somme de 350 066 \$. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 128 112 \$ en 2019, à 105 407 \$ en 2020 et 2021 et à 11 140 \$ en 2022.

## NOTE 14 - ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice précédent, une requête introductive d'instance a été déposée contre la Corporation relativement au projet de refonte complète du logiciel Gestion CMEQ. Cette requête réclame à titre de compensation un montant de 312 148 \$ plus intérêts. De son côté, la Corporation a déposé une demande reconventionnelle visant à réclamer les dommages subis dans ce dossier pour un montant de 1 390 514 \$.

De l'avis de la direction de la Corporation, cette réclamation est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la Corporation pourrait, le cas échéant, devoir verser.

Par conséquent, aucun montant relevant de ce litige n'a été constitué dans les états financiers.

## NOTE 15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

### Politique de gestion des risques :

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 juillet 2018.

### Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

**Risque de crédit :**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

**Risque de taux d'intérêt :**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**Risque de prix autre :**

Le risque de prix associé aux placements dans des fonds indiciels, Cormel et Sécure est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché.

## NOTE 16 - VENTILATION DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS

	2018	2017
	%	%
<b>Fonds d'administration générale</b>		
Direction générale	13	11
Qualification professionnelle	17	19
Affaires juridiques	18	17
Finances et administration	14	10
Communications, formation et partenariats	11	15
Services techniques et SST	11	13
	<b>84</b>	<b>85</b>
<b>Fonds de recherche et développement</b>	<b>16</b>	<b>15</b>

16 % des dépenses d'opérations ont été répartis dans le fonds de recherche et développement, soit 87 448 \$ (76 170 \$ en 2017) incluses dans la dépense globale de ce fonds.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES - EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018

## Fonds d'administration générale

							2018	2017
	Direction générale \$	Qualification professionnelle \$	Affaires juridiques \$	Finances et administration \$	Communications, formation et partenariats \$	Services techniques et SST \$	Total \$	Total \$
Comités	153 469	44 646	102 170	10 262	-	14 671	<b>325 218</b>	303 189
Dépenses générales	699 762	681 089	616 031	458 303	314 974	560 807	<b>3 330 966</b>	3 244 585
Communications	-	-	-	-	160 107	-	<b>160 107</b>	180 107
Dépenses d'opérations	74 955	96 817	99 940	78 078	62 462	62 463	<b>474 715</b>	472 455
Formation et publications	-	-	-	-	390 968	-	<b>390 968</b>	444 577
Congrès	278 615	-	-	-	-	-	<b>278 615</b>	216 409
Remises aux sections	-	-	-	140 608	-	-	<b>140 608</b>	143 248
Salon MCEE	-	-	-	-	-	-	-	190 794
Magazine Électricité Québec	-	-	-	-	300 647	-	<b>300 647</b>	241 179
Radiation et provision d'amendes	-	-	151 500	-	-	-	<b>151 500</b>	129 682
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 206 801</b>	<b>822 552</b>	<b>969 641</b>	<b>687 251</b>	<b>1 229 158</b>	<b>637 941</b>	<b>5 553 344</b>	5 566 225
TOTAL DES PRODUITS	210 997	853 668	669 398	2 721 802	1 078 200	184 625	<b>5 718 690</b>	5 825 250
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT</b>	<b>(995 804)</b>	<b>31 116</b>	<b>(300 243)</b>	<b>2 034 551</b>	<b>(150 958)</b>	<b>(453 316)</b>	<b>165 346</b>	259 025
GAIN NON RÉALISÉ SUR PLACEMENTS							<b>141 620</b>	56 032
REVENUS ET GAINS DE PLACEMENTS							<b>114 134</b>	85 152
							<b>255 754</b>	141 184
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							<b>421 100</b>	400 209





Corporation  
des maîtres électriciens  
du Québec

*Protège le public*

5925, boul. Décarie  
Montréal, (Québec) H3W 3C9

[www.cmeq.org](http://www.cmeq.org) • [info@cmeq.org](mailto:info@cmeq.org)  
T 514 738-2184 / 1 800 361-9061